

Avis de constitution

SOCIETE « E.K.L CONSTRUCTION SARL »

Siège Abidjan Yopougon ATTIE en face de la  
pharmacie des 3 ponts, Lot 437, Ilot 3983

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E.K.L CONSTRUCTION SARL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE et dans tous pays ou territoires étrangers :

Exploitation de quincaillerie, BTP, voirie,  
Prestation de service et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon ATTIE en face de la pharmacie des 3 ponts, Lot 437, Ilot 3983

Dirigeant(s) M KINDO LANCINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08405 du 21/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50378/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

